

Réforme de la fiscalité... l'inégalité confortée !

Le Grand Conseil a accepté aujourd'hui une diminution du taux d'imposition sur le bénéfice des entreprises. Ainsi, Neuchâtel va diminuer son taux d'imposition (passant de 10% à 5%) en-dessous de la moyenne suisse (8%) ! Déjà placé pour beaucoup au ban de la Confédération, Neuchâtel s'adonne aujourd'hui à la sous-enchère fiscale.



Pour faire passer son projet auprès de la gauche, le Conseil d'Etat a laissé sous-entendre que les régimes spéciaux seraient abolis. Faux ! La loi prévoit un renforcement de l'octroi de cadeaux fiscaux pour une période de 9 ans... renouvelables !

Bref, Neuchâtel conforte sa position de paradis fiscal pour les entreprises, alors que les personnes physiques croulent sous l'impôt. Et sur ce sujet, on nous annonce un rapport sur l'imposition des personnes physiques pour 2012... Or, il n'y a pas l'once d'une prémisses de réflexion actuellement de la part du gouvernement... et quand on sait que des initiatives populaires n'ont toujours pas été traitées... on a de quoi se faire du soucis !